



ACADÉMIE  
DE REIMS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## EPREUVE PONCTUELLE

### NOTE A L'ATTENTION DES CANDIDATS PONCTUELS – EPREUVE PRATIQUE

#### CAP EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE

	SUPPORT D'ÉVALUATION (COMPOSITION DU PORTFOLIO)	DURÉE D'INTERROGATION
<b>EP1 « RECEPTION ET SUIVI DE COMMANDES »</b>	<p><b>LE PORTFOLIO PRENDRA NECESSAIREMENT UNE FORME NUMERIQUE</b></p> <p><u>Objectifs du portfolio :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- rendre compte des activités exercées en entreprise.</li><li>- mettre en évidence l'analyse réalisée par le candidat sur ses activités.</li></ul> <p><u>Contenu du portfolio :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- fiches permettant au candidat de rendre compte des activités réalisées en entreprise, représentatives du domaine « recevoir et suivre les commandes ». Ces fiches précisent l'activité et son contexte. Le candidat réalise autant de fiches que d'activités auxquelles il a participé, avec <b>4 fiches minimum</b>. Ces fiches serviront de point d'appui à l'entretien.</li><li>- il comportera par ailleurs une partie administrative constituée des documents permettant de vérifier la conformité à la réglementation de la formation en entreprise :<ul style="list-style-type: none"><li>- attestation précisant la durée des périodes de formation, la nature de l'unité commerciale, le type d'activités réalisées authentifiée par le centre de formation,</li></ul></li><li>OU</li><li>- attestation relative à l'activité salariée du candidat dans un domaine professionnel correspondant aux finalités du « CAP Equipier polyvalent du commerce ».</li></ul>	<p><b><u>ENTRETIEN ORAL - DURÉE 20 MINUTES</u></b></p> <p>L'épreuve qui se déroule en entreprise prend la forme d'un entretien. Ce dernier prend appui sur le portfolio.</p>

	SUPPORT D'ÉVALUATION (COMPOSITION DU PORTFOLIO)	DURÉE D'INTERROGATION
<p align="center"><b>EP2</b> <b>« MISE EN VALEUR ET APPROVISIONNEMENT »</b></p>	<p><b>LE PORTFOLIO PRENDRA NECESSAIREMENT UNE FORME NUMERIQUE</b></p> <p><u>Objectifs du portfolio :</u>  - rendre compte des activités exercées en entreprise.  - mettre en évidence l'analyse réalisée par le candidat sur ses activités.</p> <p><u>Contenu du portfolio :</u>  - fiches permettant au candidat de rendre compte des activités réalisées en entreprise, représentatives du domaine « mettre en valeur et approvisionner ». Ces fiches précisent l'activité et son contexte. Le candidat réalise autant de fiches que d'activités auxquelles il a participé, avec <b>un minimum de 4 fiches</b>.  - ces fiches serviront de point d'appui à l'entretien réalisé à l'issue de la partie pratique de l'épreuve.  - il comportera par ailleurs une partie administrative constituée des documents permettant de vérifier la conformité à la réglementation de la formation en entreprise :  - attestation précisant la durée des périodes de formation, la nature de l'unité commerciale, le type d'activités réalisées authentifiée par le centre de formation, OU  - attestation relative à l'activité salariée du candidat dans un domaine professionnel correspondant aux finalités du « CAP Equipier polyvalent du commerce ».</p>	<p><b><u>ÉPREUVE PRATIQUE ET ORALE</u></b> <b><u>DURÉE : 45 MINUTES</u></b></p> <p>L'ÉPREUVE SE DÉROULE EN ENTREPRISE.  ELLE COMPORTE DEUX PHASES :</p> <p>1) PHASE D'OBSERVATION (30 MINUTES MAXIMUM)  Le candidat réalise des activités relevant du domaine « mettre en valeur et approvisionner ». Durant cette phase, la commission d'interrogation évalue le degré d'acquisition des compétences mises en œuvre par le candidat.</p> <p>2) PHASE D'ENTRETIEN (15 MINUTES MAXIMUM)  Elle prend appui à la fois sur le portfolio et sur la phase d'observation. La commission d'interrogation conduit le candidat à expliciter les activités réalisées durant la partie pratique et à démontrer la maîtrise des compétences non mises en œuvre dans le cadre de la première phase et présentées dans le portfolio.</p>

	SUPPORT D'ÉVALUATION (COMPOSITION DU PORTFOLIO)	DUREE D'INTERROGATION
<p style="text-align: center;"><b>EP3 « CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU CLIENT DANS SON PARCOURS D'ACHAT »</b></p>	<p><u>Un dossier administratif sera constitué permettant de vérifier la conformité à la réglementation de la formation en entreprise :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation précisant la durée des périodes de formation, la nature de l'unité commerciale, le type d'activités réalisées authentifiée par le centre de formation</li> </ul> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation relative à l'activité salariée du candidat dans un domaine professionnel correspondant aux finalités du « CAP Equipier polyvalent du commerce »</li> </ul>	<p><b>EPREUVE PRATIQUE ET ORALE - DUREE : 35 MINUTES</b></p> <p>L'EPREUVE SE DEROULE EN ENTREPRISE. ELLE COMPORTE DEUX PHASES :</p> <p>1) PHASE D'OBSERVATION ET/OU DE SIMULATION (15 MN MAXIMUM) Le candidat réalise des activités relevant du domaine « Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat ». En cas d'absence de client sur la surface de vente ou de situations significatives, l'un des évaluateurs simule le rôle du client. Durant cette phase, la commission d'interrogation évalue le degré d'acquisition des compétences mises en œuvre par le candidat.</p> <p>2) PHASE D'ENTRETIEN (20 MINUTES MAXIMUM) La commission d'interrogation conduit le candidat à expliciter les activités réalisées durant la partie pratique et à démontrer la maîtrise des compétences non mises en œuvre dans le cadre de la première phase.</p>

**POUR LES TROIS EPREUVES : SI LE JOUR DE L'EPREUVE, LA PARTIE ADMINISTRATIVE DU DOSSIER DEMEURE INCOMPLETE, LA MENTION « NON VALIDE » EST PRONONCEE ET EST SIGNIFIEE AU CANDIDAT. LE DIPLOME NE PEUT PAS LUI ETRE DELIVRE.**

**POUR LES EPREUVES EP1 ET EP2 : EN L'ABSENCE DU PORTFOLIO LE CANDIDAT NE PEUT PAS ETRE INTERROGE, LA NOTE ZERO EST ATTRIBUEE A CETTE EPREUVE ET EST SIGNIFIEE AU CANDIDAT.**